

TOUS EN CHOEUR

8 place Rose Valland

38590 Saint Etienne de Saint Geoirs

COMPTE RENDU – Réunion CA du 5 février 2024

Membres du CA présents : Corinne BIZAGUT, Pascale CANIARD, Josiane et Maurice FAVRE-NICOLIN, Marie-Claire BUISSON, Andrée METAY, Christiane PONCET, Marie-Claire DUBOEUF, Chantal BAYO, Michel DEMANGE, Laetitia CLEMENT.

Membres du CA excusés : Mina FIGUIERE, Christine GERIN, Marie-Christine LESAFFRE, Amandine ZOZ, Vincent GINON.

ORDRE DU JOUR

1. Organisation du CA
2. Concert du 23 mars 2024
3. 20 ans de TEC début des préparations
4. Régularisation des frais de carburant des salariés
5. Questions diverses

1. ORGANISATION DU CA

Rappel rapide :

Présidente: Corinne BIZAGUT

Vice-présidente : Chantal BAYO

Secrétaire: Laëtitia CLÉMENT

Secrétaire adjointe: Andrée METAY

Trésorière : Pascale CANIARD

Trésorière adjointe: Marie-Claire DUBOEUF

2. CONCERT DU 23 MARS 2024

RDV le 13/02/2024 avec Dominique Piotin, présidente de la chorale TIVOL'AIR d'Oyeu .

Les choristes auront plus d'informations à la suite de cette réunion.

3. 20 ANS DE TEC

Expo photos : préparation en cours (présélection, grilles + habillages réservés)

Propositions :

- Projeter un diaporama pendant l'entracte
- Possibilité d'acheter les photos

Attention aux RGDP : Cf paragraphe droit à l'image

4. REGULARISATION DES FRAIS DE CARBURANT DES SALARIES

Accord unanime sur la conclusion

Le CA a décidé d'octroyer une indemnité kilométrique pour un véhicule à moteur thermique, à hauteur de 0.20€/km pour Amandine et Vincent jusqu'à concurrence de 100km A/R domicile-travail. Pour ce faire, chaque année, les salariés devront fournir un justificatif de domicile et la copie de leur carte grise.

Les indemnités kilométriques apparaitront sur le bulletin de salaires et un effet rétroactif pour Amandine sera effectué à compter du 1^{er} janvier 2024.

5. QUESTIONS DIVERSES

+ **Ravioles :**

RAMENER LES BONS DE COMMANDES et CHEQUES correspondants à la répétition du LUNDI 12 FEVRIER

+ **Site internet :**

Lionel est en charge du site. Il est demandé :

- Dès que possible : mettre plus d'informations, et notamment les dates de concert
- Samedi 9 mars 2024 : lors du samedi chantant, faire un petit topo sur le site, avec l'accès pour les modifications paroles
- Régulièrement : le mettre à jour par les référents car les choristes (dont les nouveaux) vont de plus en plus dessus pour travailler

+ **Droit à l'image - RGPD**

Choristes : merci de vous manifester par écrit auprès du bureau si vous ne voulez pas que votre image soit diffusée.

6. Les Mandrinades

Réunion d'informations le jeudi 15 février à SESG : Michel représentera TEC.